RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 03157
Numéro SIREN : 833 450 042
Nom ou dénomination : ABC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2023 sous le numéro de dépôt 16472

ABC GROUP

SAS au capital de 645 000 €

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 31 OCT. 2023
Numéro : 16472

Siège social : 4, rue Jules Guesde
91860 EPINAY SOUS SENART

RCS EVRY B 833 450 042

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31JUILLET 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

RESOLUTIONS PROPOSEES ET ADOPTEES

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président, l'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 16 281,27 € en totalité au compte du « Report à Nouveau ».

Cette résolution est mise aux voix :
- Ont voté pour : 3 225
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende ou acompte sur dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est mise aux voix :
- Ont voté pour : 3 225
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABC GROUP — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 17 rue Dupin 75006 PARIS

SIRET : 83345004200027

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Exercice N clos le 31/12/2022

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	244 236	030 229 317	14 919
	Immobilisations financières * (1)	040	1 424 000	042	1 424 000
	Total I (5)	044	1 668 236	048 229 317	1 438 919
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS — Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	51 262	070	51 262
	Créances (2) — Autres * (3)	072	263 310	074	263 310
	Valeurs mobilières de placement	080	30 000	082	30 000
	Disponibilités	084	146	086	146
	Charges constatées d'avance *	092	174	094	174
	Total II	096	344 893	098	344 893
	Total général (I+II)	110	2 013 129	112 229 317	1 783 812

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	645 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	120 212
	Résultat de l'exercice	136	16 281
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	781 493
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	684 169
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	229 042
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 59 272)	172	89 109
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	1 002 319
	Total général (I + II + III)	180	1 783 812

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	158 560
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	253 673	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	15 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise ABC GROUP — Néant ☐*

Exercice N clos le 31122022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				209	210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Services *		217		218	101 750
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée *					224	
Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230	8
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	101 758

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	11 922
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	514
Rémunérations du personnel *			250	41 809
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	15 863
Dotations aux amortissements *			254	7 470
Dotations aux provisions			256	
Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	17
Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	77 595

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		270	24 163
Produits financiers (III) 280	Charges financières (V)	294	7 750
Produits exceptionnels (IV)		290	21 969
Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347		300	22 100
Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)		306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)		310	16 281

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 16 281 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330	5 416
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986		ZFU-TE (44. *octies* A) 987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981		JEI (44. *sexies* A) 989			
ZRD (44. *terdecies*) 127		ZRR (44. *quindecies*) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991					
ZFANG 44. *quaterdecies* 345		Investissements outre-mer 344			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993			
Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit 346				350	
Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*) 655		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A) 643			
Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B) 645		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C) 647			
Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D) 648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E) 641			
Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F) 990		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G 649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	21 697	354	
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits — Déficits antérieurs reportables * 197 435 dont imputés sur le résultat :			360	21 697
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 783 811,78 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 16 281,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/10/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 668 236

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*244 236*			*244 236*
Immobilisations financières	*1 439 000*			*1 424 000*
TOTAL	*1 683 236*			*1 668 236*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 229 317

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*221 847*			*229 317*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*221 847*			*229 317*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel et outillage	*235 236*	*0*	*235 236*	*Non amortiss.*
Materiel de transport	*9 000*	*0*	*9 000*	*Non amortiss.*
TOTAL	*244 236*	*0*	*244 236*	

3.2 - Etat des créances = 314 746

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	*314 746*	*314 746*	
TOTAL	*314 746*	*314 746*	

3.3 - Charges constatées d'avance = 174

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 645 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*3225*	*200,00*	*645 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*3225*	*200,00*	*645 000*

4.2 - Etat des dettes = 1 002 319

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*290 614*	*290 614*		
Dettes financières diverses	*452 826*	*452 826*		
Fournisseurs	*229 042*	*229 042*		
Dettes fiscales & sociales	*29 483*	*29 483*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*354*	*354*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*1 002 319*	*1 002 319*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 377

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*2 310*
Dettes fiscales & sociales	*4 713*
Autres dettes	*354*
TOTAL	*7 377*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 174

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(48600000)	*174*
TOTAL	*174*

8.2 - Charges à payer = 7 377

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*2 310*
Fournisseurs - fnp -(40810000)	*2 310*
Dettes fiscales et sociales :	*4 713*
Provis. conges payes(42820000)	*2 807*
Charges sociales s/conges(43820000)	*1 179*
Ch. sociales divers a payer(43860000)	*727*
Autres dettes :	*354*
Debit.cred.div.char.(46860000)	*354*
TOTAL	*7 377*

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CO.SEF, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ABC GROUP,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*1 783 812*
Chiffre d'affaires hors taxes	*101 750*
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	*16 281*

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CO.SEF
Fait à SAINT-MICHEL-SUR-ORGE le 10/10/2023